



CONCLUSIONS DE LA XIV^e CONFÉRENCE ANNUELLE DU RÉSEAU DES VILLES CRÉATIVES DE L'UNESCO

JUILLET 2022

Nous, le Secrétariat et les membres du Réseau des Villes créatives de l'UNESCO (RVCU), nous sommes réunis à Santos, au Brésil, pour la XIV^e Conférence annuelle du Réseau.

Nous réitérons notre reconnaissance à la Ville hôte de Santos pour sa générosité et son hospitalité, ainsi qu'au Brésil pour son constant soutien et son assistance dans la préparation et l'organisation de l'événement.

Nous remercions chacun des membres du personnel international, national et local pour leur travail considérable consacré à la Conférence annuelle, ainsi que tous les maires, délégués et autres parties prenantes pour leur participation active à l'événement.

Nous réaffirmons notre ferme engagement à servir le mandat et les principes de l'UNESCO, notamment en encourageant la coopération et la solidarité internationales afin de réaliser l'Agenda 2030 pour le Développement durable des Nations Unies et ses objectifs.

Nous alignons davantage nos actions sur les priorités de l'UNESCO pour soutenir et mettre en œuvre la Décennie d'action dans le cadre de l'Agenda 2030, grâce à une coopération internationale renforcée.

Nous promouvons activement le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre les Villes créatives et au-delà, en réponse aux défis et opportunités mondiaux et locaux.

Nous défendons une reconnaissance plus large de la contribution de la culture à la relance post-COVID-19, et la pleine intégration des industries culturelles et créatives dans le développement futur des villes.

La XIV^e Conférence annuelle du RVCU a donc convenu de ce qui suit :

En sa qualité de plateforme internationale phare de l'UNESCO pour la coopération et l'innovation entre les Villes, le Réseau des Villes créatives de l'UNESCO :

1. **Défend** les valeurs fondamentales de l'UNESCO que sont la diversité, la solidarité et le multilatéralisme, qui sont toutes fondamentales pour atteindre le développement durable ;
2. **Réaffirme** l'importance primordiale de la culture et donc la nécessité de protéger et de promouvoir le patrimoine culturel, la diversité culturelle et les atouts créatifs, notamment en temps de crise, et de permettre aux secteurs culturels et créatifs de contribuer aux processus de relance et de revitalisation ;
3. **Affirme** le potentiel économique, social et environnemental de la culture et de la créativité et leur rôle de catalyseur d'un développement urbain inclusif et durable ;
4. **Souligne** le rôle crucial des villes en tant qu'un réseau mondial dans la réalisation du développement durable aux niveaux local, national et international ;
5. **Mobilise** les décideurs locaux, notamment les maires, qui sont les principaux porte-paroles et acteurs du développement urbain, afin de développer l'adhésion de leurs villes en tant que Villes créatives de l'UNESCO par le biais de politiques et de plans d'action locaux axés sur la culture et la créativité, et de renforcer le rayonnement et l'impact des Villes créatives aux niveaux local, régional et international ;
6. **Renforce** l'alignement de ses activités sur les domaines prioritaires de l'UNESCO, à savoir l'Afrique et les Petits États insulaires en développement (PEID), la technologie et l'innovation (en particulier l'intelligence artificielle), l'égalité des sexes et l'engagement des jeunes, la résilience et l'action climatique, la collaboration internationale et la relance post-COVID-19 ;
7. **Développe** des initiatives thématiques et des contenus dans les domaines où le Réseau et ses Villes membres ont un avantage comparatif clair et un rôle unique, y compris, mais sans s'y limiter, les domaines prioritaires de l'UNESCO, afin d'accélérer la contribution du RVCU aux agendas et forums internationaux de développement ;
8. **Renforce** son effort pour rechercher des opportunités de collaboration intersectorielle et transversale par le biais d'événements, de projets d'échange et d'initiatives conjointes dans différents domaines créatifs ;
9. **Souligne** la valeur des Rapports périodiques de suivi des membres en tant que source importante de connaissances, d'informations et de bonnes pratiques, ainsi qu'en tant que témoignage de l'engagement ferme des villes membres envers la déclaration de mission du RVCU, et note que ces rapports devraient être davantage exploités et promus ;

10. **Approuve** le mécanisme de rotation pour le Groupe de coordination (GC), par lequel les membres du GC sont éligibles pour un maximum de deux mandats consécutifs de deux ans, en commençant par le Coordinateur adjoint qui prend ensuite le rôle du Coordinateur après le premier mandat de deux ans. Faisant écho aux valeurs et principes de l'UNESCO, ce mécanisme vise à renforcer la représentativité géographique, à accroître la diversité culturelle et à assurer la continuité de la GC. A cet effet, un plan de mise en œuvre sera élaboré par le biais de consultations au sein du Réseau, en vue d'organiser un renouvellement du GC lors de la Conférence annuelle de 2023 ;

11. **S'engage** à contribuer au renforcement de la résilience climatique et de la durabilité en intégrant davantage les facteurs et considérations environnementaux dans les principales activités du Réseau, telles que l'organisation de sa Conférence annuelle, ainsi que dans les activités et initiatives des Villes membres ;

12. **Plaide** pour une intégration plus significative et plus intelligente de la culture et de la créativité dans les politiques et les plans de relance post-COVID-19, grâce à un partage accru des expériences, des connaissances et des bonnes pratiques ;

13. **Recommande** l'utilisation des examens locaux volontaires et d'autres mécanismes internationaux de rapport et de suivi pour démontrer, suivre et améliorer le travail et les progrès dans la réalisation des Objectifs de développement durable au niveau local, notamment en démontrant la contribution essentielle de la culture et de la créativité ;

14. **Recommande** une participation active en personne aux principaux événements du Réseau, en particulier la Conférence annuelle ; tout en encourageant un engagement numérique plus fort pour renforcer davantage l'inclusivité et la participation au sein du Réseau ;

15. **Promeut** l'approche transversale de l'UNESCO en matière de développement durable au niveau des villes, en renforçant les synergies avec les programmes et réseaux de l'Organisation centrés sur les villes ou connexes, notamment par le biais de la Plate-forme des villes de l'UNESCO (PVU) ;

16. **Encourage** le développement de projets et d'initiatives au sein du Réseau, tels que les bourses d'études, les programmes de résidence et les projets de création collaborative, afin d'offrir davantage d'opportunités à toutes les personnes concernées, et explore la possibilité d'établir une sélection des initiatives les plus remarquables du RVCU ; et

17. **Se félicite** de la tenue de la XV^e Conférence annuelle dans la ville d'Istanbul en 2023 sur le thème « Des villes à l'épreuve du futur ».